

Le lac Brenet

On va plonger ici dans une tranche d'histoire qui ne sera pas facile à éclairer. Reprenons nos classiques.

Le premier historien à traiter du lac Brenet, ce nous semble, serait Bridel. Il pouvait écrire en 1814 :

C'est au temps de l'abbé Humbert ou de son successeur, dont le nom est inconnu¹, qu'il faut placer le fait suivant, conservé par tradition chez les habitants de la contrée. L'Orbe ne formait primitivement qu'un seul lac dans la vallée de Joux, et ce lac était beaucoup plus étroit qu'il n'est maintenant : à son extrémité, près du local où a été bâti dès lors le village du Pont, un ruisseau se détachait, traversait un grand marais souvent sous l'eau, et allait se perdre au pied des collines de l'Epine, dans des fentes de roc nommées entonnoirs. Les religieux désirant augmenter la pêche, dont ils vivaient en grande partie, résolurent d'agrandir le lac ; dans ce but, ils tamponnèrent les entonnoirs avec soin : alors, non seulement le lac supérieure s'étendit considérablement aux dépens de ses rivages encore inhabités ; mais le marais devint un second lac plus petit que le premier, et prit le nom de lac Brenet. L'étymologie appuie cette tradition ; car en celtique bre-naid signifie le saut de la rivière : en effet, la rivière s'y précipite dans des scissures de rocher².

Avant d'aborder d'autres textes, il convient d'analyser ces quelques lignes. La tradition dont parle Bridel (1757-1845), ne nous ramène très certainement pas au temps des moines de l'abbaye du Lac-de-Joux, mais à celui de Rigaud au début du XVIIIe siècle. C'est en effet à cette époque-là que ce personnage fut accusé d'avoir bouché les entonnoirs de Bonport avec une grosse poutre assurée par une solide enclume, afin d'augmenter le volume des eaux du lac Brenet. Ce document est du 6 août 1630.

L'Avoyer et Conseil de Berne etc.

Après avoir fait entendre par quelqu'un de nos collègues commis à ce sujet, la relation circonstanciée de notre architecte Steinvenlk¹ au sujet de la vision locale qu'il a prise, du lac de Joux et de son débordement. Et en particulier après que le Sr Hippolitre (sic !)

¹ En note : C'est Willelme ou Vuillerme (Edit.)

² Conservateur suisse de 1856, pp. 64 et 65. Cette version reprend celle de 1814.

Rigaud de Genève avait en quelque sorte bouché, tamponné et comblé, il y a trois ou quatre ans, l'écoulement du lac auprès d'un certain moulin, et principalement qu'un gros trou rond se trouve bouché au moyen d'un gros plot en forme de bouchon, de la longueur d'environ dix pieds, sur lequel on a mis ensuite une enclume, et qui se trouve encore des personnes qui se sont aidées à cela ainsi qu'il paraît par l'information, prise. D'où il est résulté que le lac s'est élevé, et a causé un dommage considérable aux possessions aboutissantes. Et quand au moyen d'obvier à l'accroissement de ce mal, quoy que nos sujets ayent cru qu'on pourroit sortir le superflu de l'eau par un très grand et très profond creusage et aussi par le persage d'une montagne et d'une roche dure du côté de Vallorbes, ce persage a cependant tant de difficultés que personne ne peut nous le conseiller, parce que les frais en seroient immenses et que cet ouvrage ne pourroit s'exécuter dans quinze ans. Mais après une suffisante attention sur toutes les circonstances et facilités, il ne se trouve point d'autre moyen que d'ôter entièrement le dit moulin et forge qui sont d'un petit rapport et bâti dans un creux profond, au grand préjudice de l'écoulement de l'eau, et de chercher s'il serait possible d'ouvrir de nouveau, de quelque manière, le dit tamponnement et bouchage à quoy les prédites personnes qui y ont aidé seroient les plus propres à y employer, afin que l'on pu ouvrir les entonnoirs de la manière la plus faisable en sorte qu'en ôtant tout ce qui a été mis, on donne un écoulement complet et suffisant à l'eau. Dans l'espérance que sa hauteur augmentera son impulsion et sa force, et qu'ainsy chaque entonnoir pourra à peu près écouler deux fois plus d'eau qu'il ne s'en écoule à présent. Après quoy on aura patience pendant un an ou quelques mois en donnant la plus grande attention si l'eau croît ou baisse. Dans la confiance que cela ne s'exécutera pas sans succès, et ayant le tout bien et mûrement considéré. Nous trouvons ainsy le plus convenable qu'on s'en tienne pour le coup au dernier expédient surexprimé. Et, en conséquence notre intention est, et nous t'ordonnons de mettre les ordres encore avant l'hiver pour faire nettoyer et ouvrir les entonnoirs bouchés et les passages par où le lac a eu cy-devant son écoulement ; d'y employer les mêmes personnes qui sont aidées à les boucher et de faire démolir ce qui sera nécessaire des moulins, engins, forges et bâtiments. Quant au frais, tu leur conseilleras d'y suppléer, et au cas qu'il n'en fut pas à leur pouvoir tu les fourniras (cependant en les avisant qu'on les retirera de ceux

qui sont coupable de ce tamponnement), et tu en tiendras bon compte et note afin qu'en suite il puisse être remboursés et payés partie par les héritiers du dit Rigaud et partie par ceux dont les possessions ont été submergées, et seront de nouveau desséchées comme s'étant offert d'y contribuer. Et au cas que tu n'eusses pas suffisamment de personnes propres à exécuter ces ouvrages, tu nous en aviseras au plutôt, afin qu'en ce cas on puisse y suppléer dès icy. Mais après que cet ouvrage aura été exécuté, tu feras donner de temps en temps une soigneuse attention si l'eau diminue de quelque chose ou non. Et si ce moyen a du succès comme on l'espère, afin que dans la suite on ne retourne pas dans le même inconvénient et dommage, mais que le lac puisse avoir son écoulement raisonnable, voulons que nos baillifs de Romainmôtier aient dans la suite de tems en tems une bonne inspection la dessus et que les écouloirs et entonnoirs, ne soient plus tamponnés mais plutôt déblayés deux fois par année ainsi que le dit Rigaud était en usage de le faire sans doute en vertu de son abergement. Et tu feras inscrire cet ordre dans le bon du Château pour conduite future, selon quoy tu sauras le diriger.

Donné le 6^{ème} Aoust 1630»

Contribution à l'affaire Rigaud, FAVJ, 1934 (1.02)-9 (1.03). Transcription Jean-Luc Aubert de Genève.

On ne sait dans quelle mesure Rigaud fut coupable et si réellement ce fut un acte délibéré que de faire monter les eaux du lac Brenet.

On voit cependant par ce texte, qu'il aurait été possible de faire monter artificiellement les eaux en tamponnant l'entonnoir de Bonport, et plus qu'avec une poutre et une enclume, avec de solides rochers déversés en masse sur le trou ou sur un déversoir de proximité.

Pour en revenir aux moines, le fait que le lac Brenet n'ait été qu'une simple rivière pourrait être révélé par l'altitude de cet entonnoir principal ou du déversoir le précédant. On aurait alors le niveau du lac. Considérons donc qu'en endiguant ce dernier avec des rochers, opération somme toute relativement simple, on augmentait la contenance du lac Brenet, et par conséquent l'altitude de sa surface ordinaire. On aurait ainsi créé cette « piscine » relevée dans les actes de l'époque, ce terme étant, selon le Petit Littré, un vivier où les anciens nourrissaient du poisson.

Il est toutefois fort probable que l'on ne saura jamais la vérité, puisque Bonport a été creusé à diverses reprises. Tout reste en conséquence à l'état d'hypothèse.

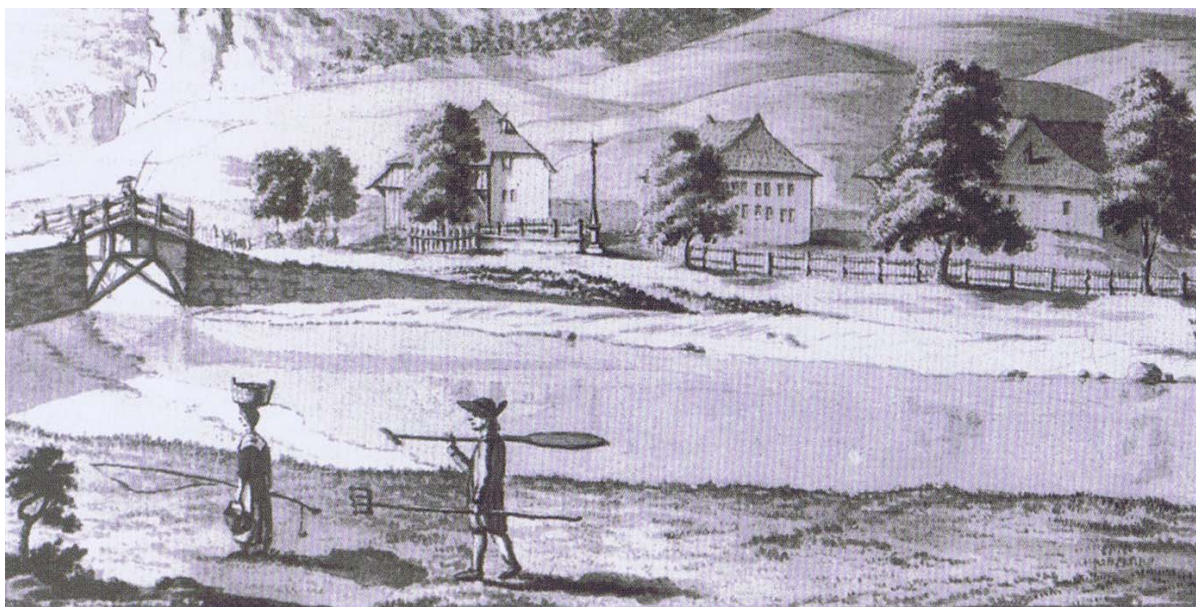
D'autres renseignements sur cette « piscina » sont donnés par de Gingins qui écrit :

Suivant l'acte ci-après de 1149 et un verbal de l'an 1408, cette piscine ou ce réservoir avait été construit de main d'homme, en retenant les eaux de l'Orbe, au-dessus des entonnoirs où elles se perdent, et forma plus tard le Lac-Brenet, lorsque ces entonnoirs eurent été bouchés. « Piscina existente in dicta aqua Orbe, infinitate dicti Lucus a parte venti »³.

Dans un autre ouvrage⁴, de Gingins reviendra plusieurs fois sur cette fameuse « piscina » qui reste intimement liée à la présence des religieux dans la région, grands amateurs de poissons.

Notons au passage que pour son joli texte sur le lac de Joux et sa pêche⁵, M. Bernard Vauthier a utilisé ces mêmes textes historiques. Malheureusement il se trompe lourdement en situant la fameuse « piscina » dans l'Orbe, en amont du lac. Pour deux raisons toutes simples : tous les documents parlent implicitement du lac Brenet d'une part, et d'autre part les abbés n'avaient aucun intérêt à aller placer une piscine au futur territoire du Chenit, c'est-à-dire à pas loin de dix kilomètres de leur établissement monastique.

Lucien Reymond c'est lui aussi penché sur ces questions hydrographiques.



Le Pont en 1784 avec une femme et un homme portant une gaule, une corbeille et un panier de poissons, une fouène et une rame de bateau (sans doute enlevée par précaution)

³ Mémoire sur le rectorat de Bourgogne par M. fréd. De Gingins, dans : Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, I, Lausanne, 1838, p. 175

⁴ Annales de l'abbaye du Lac-de-Joux depuis sa fondation jusqu'à sa suppression en 1536, par Fréd. De Gingins-La-Sarra, Lausanne, 1842.

⁵ Paru dans Le Rameau de Sapin du Club Jurassien, janvier-mars 2014, no 1,

Hydrographie. — La Vallée a ses rivières et ses lacs à elle; elle a eu aussi ses petits déluges particuliers, ses révolu-

9

tions neptuniennes en miniature. Les lacs de Joux et de Brenet sont formés par la rivière de l'Orbe, qui prend sa source au lac des Rousses, appelé autrefois lac *Quinzonnet*; elle coule par le plus bas du vallon et est grossie considérablement en route par un grand nombre d'affluents. Plusieurs observations semblent indiquer d'une manière assez évidente que, dans l'origine, à une époque antérieure à tous les documents historiques et à toutes les traditions, le lac de Joux s'élevait beaucoup plus haut qu'aujourd'hui; les dépôts de graviers, la configuration du sol font voir que ses rives ont battu jadis plus haut contre les versants des montagnes. Son lit s'étendait aussi plus au vent; il a été refoulé insensiblement, par les dépôts de la rivière, dans l'emplacement qu'il occupe actuellement. La petite éminence à bise du Sentier, qu'on appelle les Crétets, est l'ancienne rive. Il est devenu ensuite plus bas qu'il n'est maintenant: des documents authentiques nous apprennent que, dans le commencement du XVII^e siècle (en 1623 il paraît), un nommé Hippolyte Rigaud, de Genève, propriétaire d'un moulin en Bonport, boucha un entonnoir important situé dans les environs. On n'est pas très fixé sur les détails de cette affaire; quoi qu'il en soit, il y eut à cette époque une crue sensible du niveau ordinaire du lac, une étendue considérable de prés ont été dès lors occupés par les eaux; plusieurs habitations aux Bioux, aux Esserts-de-Rive, au Rocheray, ainsi que des usines sur le bord du lac Brenet, durent être abandonnées. On dit que Rigaud, effrayé des conséquences, imprévues peut-être, de son ouvrage, s'enfuit de la contrée pour éviter les effets de la colère publique¹. Plus tard on a trouvé d'autres entonnoirs secondaires tamponnés avec des chiffons.

Il est bon néanmoins d'observer ici que l'on exagère en général sa petitesse d'alors; l'examen du canal qui relie les

¹ LL. EE. firent faire une enquête. Rigaud, jugé en contumace, fut condamné lui et ses descendants, à déboucher cet entonnoir à leurs frais. Mais ces messieurs n'ont jamais essayé de s'exécuter.

deux lacs fait voir qu'il a pour base un rocher, prolongement de celui des Epinettes. C'est pourquoi sa profondeur, qui n'est pas grande, n'a pu varier. La hauteur moyenne du lac à cette époque était peu au-dessous de ce qu'elle a été ces dernières années au temps des basses eaux. Pour qu'il devînt plus bas et pour rendre possible l'opinion des personnes qui croient qu'il n'y avait que la rivière, il faudrait admettre un écoulement considérable au fond du grand lac, or cette hypothèse n'a aucun fondement.

Des recherches toujours infructueuses ont été plusieurs fois tentées pour retrouver cet entonnoir Rigaud. Il devait être grand et situé très bas dans le lac; car, selon toutes les apparences, la crue des eaux a été plus grande au lac Brenet que dans celui de Joux, elles tombaient ou tout au moins descendaient du dernier au premier, où elles ne faisaient que passer rapidement; une partie considérable du terrain occupé par le lac Brenet actuel était de bons prés, qui n'étaient que momentanément et à de rares intervalles couverts par les eaux. Ce fait, qui s'est conservé par tradition dans la mémoire des vieillards de la contrée, est confirmé dans des documents publiés par M. Frédéric de Ginguins, où l'on voit que ce petit lac n'était qu'un réservoir ou une piscine. Ce nom de Brenet, qu'on prononçait Brunet dans l'origine, est antérieur à la colonisation de la vallée et paraît dériver du mot celtique *Bru-naid* qui désignait une chute d'eau, ou, ce qui est synonyme, le saut de la rivière.

De tout cela on peut conclure qu'il serait à peu près impossible de retrouver cet ancien entonnoir, qui doit être ensablé et couvert par des amas de matériaux entraînés par les eaux, et que, parvînt-on même à le déblayer, les résultats ne seraient pas ce que l'on croit en général. Dans l'état actuel des choses, ce que l'on pourrait faire de mieux ce serait d'abandonner les usines de Bonport, qui, quoi qu'on en dise, auront toujours intérêt à empêcher un grand abaissement du lac Brenet, ce serait de nettoyer et de rétablir la communication de l'entonnoir appelé *la cave à la metsire*,

lequel est très grand et pourrait à lui seul absorber une quantité d'eau prodigieuse.

Ces précautions suffiraient pour empêcher le lac de monter jamais beaucoup au-dessus de ses limites ordinaires. Ce but est le seul qu'on doive raisonnablement chercher à atteindre. Ces variations ne doivent du reste pas étonner dans un lac qui reçoit beaucoup d'eau et qui n'a d'autre écoulement que les fentes des rochers : ces eaux, dans leur travail incessant sur les rives, peuvent facilement, à un moment donné, ouvrir de nouvelles fissures ou en boucher d'anciennes ; de là un changement dans le niveau du lac. Aujourd'hui encore il ne faudrait qu'un mouvement dans les rochers de Bonport pour en boucher les entonnoirs et voir bientôt sous les eaux une partie considérable de la vallée : les villages de l'Abbaye et du Pont, une partie de celui des Charbonnières, le hameau du Rocheray et une partie de celui des Bioux seraient submergés. Aussi on ne peut porter une trop grande attention sur ce point, qui, comme on le voit, est d'une haute importance pour notre contrée.

On ne parviendra à parer à ces éventualités d'une manière complète qu'en creusant un canal suffisamment profond débouchant sur Vallorbes. Mais cette construction, pour être en apparence avantageuse à la vallée, offrirait d'autre côté des désavantages plus grands encore. La quantité d'eau qui tombe dans le bassin de notre vallon depuis les Rousses est prodigieuse ; si elle n'était retenue dans nos lacs et nos réservoirs souterrains, d'où elle s'échappe d'une manière régulière et continue, elle tomberait directement sur Vallorbes, quelquefois avec telle abondance qu'il en résulterait des désastres incalculables. Tout le bassin de l'Orbe serait exposé à des inondations fréquentes ; c'est pourquoi il faudrait encore y regarder à deux fois avant de modifier ce que la Providence, dans la sagesse de ses décrets, a établi pour le bien de tous.

Il y a de plus le lac de Ter, entre les villages du Lieu et du Séchay ; la surface en est petite et la profondeur consi-

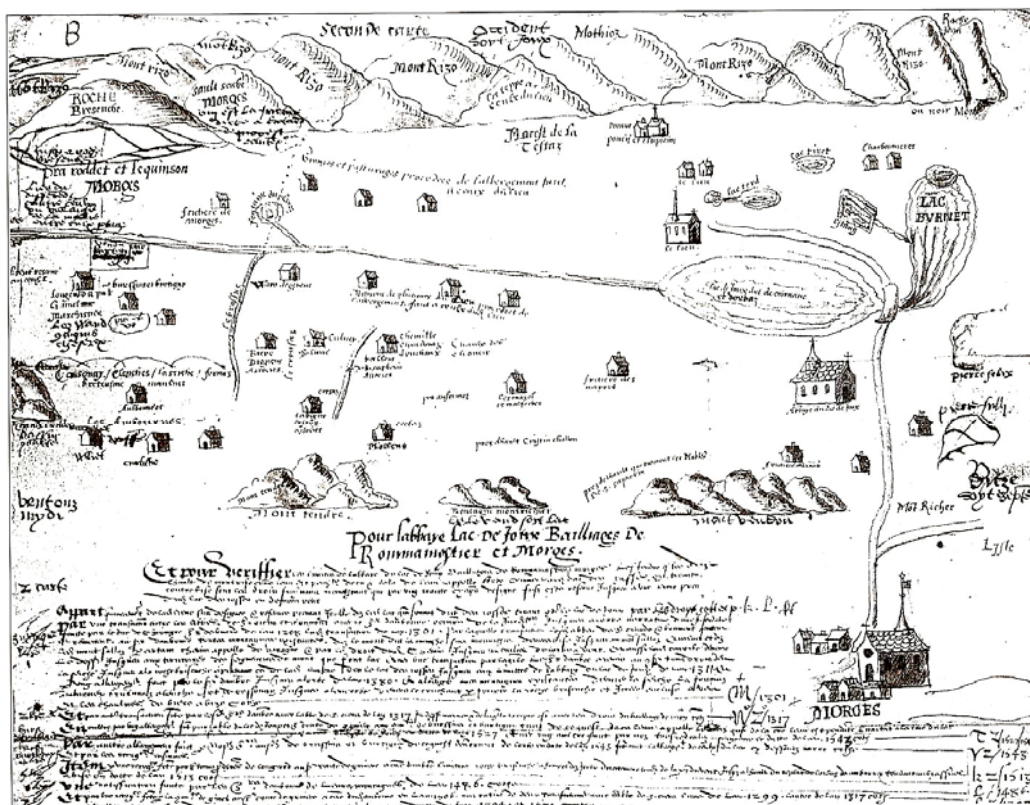
dérable ; il ne reçoit qu'un faible ruisseau et n'a pas d'écoulement connu. Son nom dérive du mot patois *laytel*, qui signifie petit lac¹.

Il en existait un quatrième qui figure encore sur les anciennes cartes au S.-O. du village des Charbonnières, à l'endroit appelé *le pré de l'étang*. Il servait de source à un petit ruisseau qui traversait le village² et fut desséché par un canal construit en 1803. Il était très poissonneux.

Toutes nos tourbières ont, dans l'origine, été des fondrières, souvent vastes et profondes. La plus importante était au sud du village du Séchay. On y trouve encore du poisson. L'accroissement annuel de la tourbe, en exhausant graduellement le sol, a fini par les faire disparaître. Le lac Ter subit la même loi ; avec le temps il ne formera à son tour qu'un marais tourbeux. Celui de Joux lui-même, qui reçoit continuellement des matériaux charriés par les eaux et n'en rend aucun, finira à la suite des siècles par se combler en grande partie. Cet exhaussement graduel du fond avance plus rapidement qu'on ne le suppose peut-être. Faute de données sur sa profondeur d'autrefois, on ne peut rien préciser là-dessus, si ce n'est qu'elle est moindre actuellement qu'on ne le croit en général. Elle est d'environ 50 pieds vis-à-vis du Rocheray et va en augmentant jusque près de l'Abbaye où l'on trouve environ 100 pieds d'eau. Le fond est parsemé de rochers saillants ; le principal se trouve à bise, chez Gros-Jean ; il traverse le lac et le partage en deux parties. Le reste est du sable mélangé de terre végétale et d'autres matières charriées, recouvertes sur une grande étendue de végétaux aquatiques.

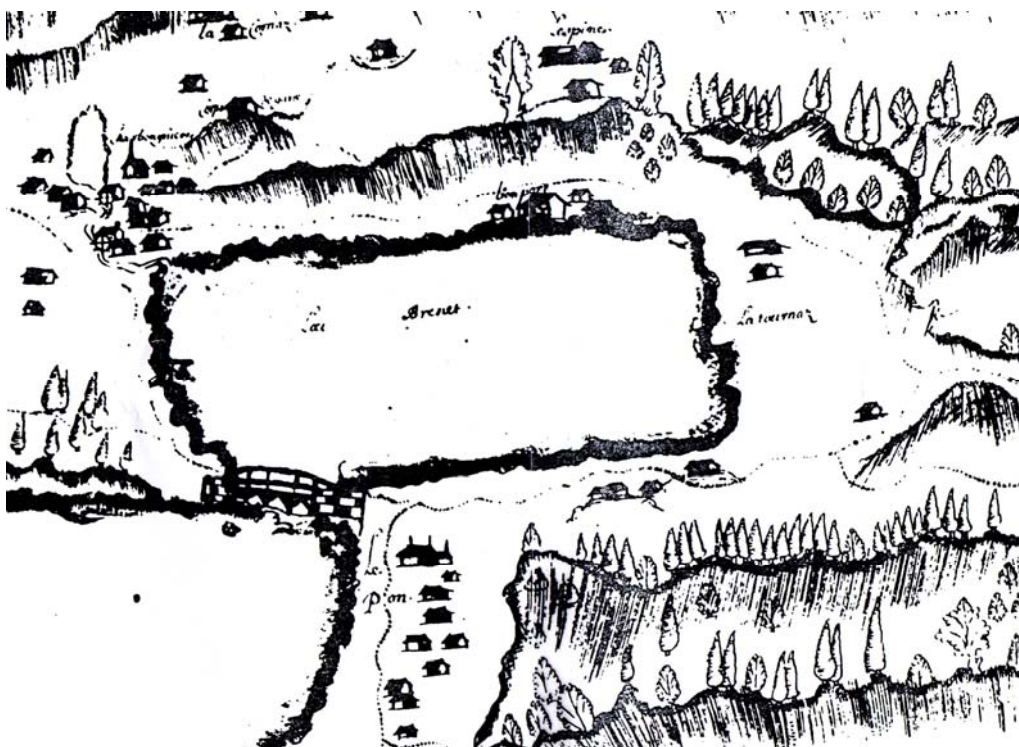
Maintenant il conviendrait de retrouver l'époque depuis laquelle on parle du lac Brenet, et non plus simplement de la « piscina », terme cher aux abbés.

On sait donc que Brenet avait été précédé par Bru-naid, qui, en celtique aurait signifié saut de la rivière. La chose est très plausible. Brunaid devint Burnet ou Brunet, puis, par déformation ordinaire, Brenet.



La plus ancienne carte de la Vallée, et la plus exceptionnelle.

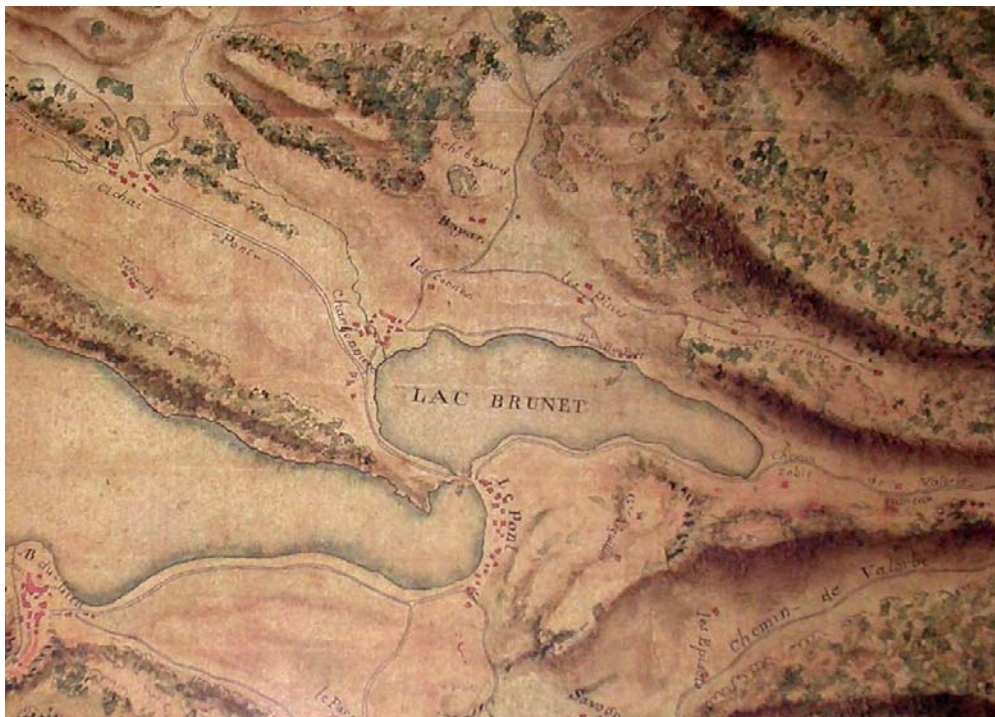
Carte Bq 2 des ACV, 1572. Où l'on parle du Lac Burnet.



Vallotton, 1708, extrait de la carte dite de Yale. Le lac Brenet, tel que nous le prononçons et l'écrivons encore aujourd'hui, trois siècles plus tard.



Vallotton, 1709, ACVaulion. Lac des Charbonnières (terme aussi parfois utilisé), dit Brenet. Le terme définitif est ainsi posé, et qui plus est, par le meilleur cartographe de l'époque. Cela n'empêchera pas les variantes ultérieures, dont deux à découvrir ci-dessous.



Carte IGN de 1785. Où l'on parle de Lac Brunet, sans que cela soit une référence, puisque les géographes de Louis XVI écrivaient les noms tels qu'ils les comprenaient des habitants qu'ils interrogeaient, et cela , sans aucune recherche historique.

En résumé, selon notre documentation tout au moins, le terme de Burnet apparaît pour la première fois sur la carte Bq2 des ACV. Il est néanmoins possible que nous retrouvions des traces plus anciennes encore de ce nom.



Un cadre véritablement enchanteur, que ce lac Brenet. C'est le matin surtout qu'il faut le découvrir, quand le lac est calme et que la Dent se reflète dans des eaux parfois vert mousse. Alors l'on ne peut que s'exclamer :
- C'est sans doute là l'un des plus beaux paysages du monde !